Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

VIRIGNIN

A LA DÉCOUVERTE DU

Grand marais de Virignin

un espace naturel remarquable

Retour aux sources...

Sur la commune de Virignin, non loin du cœur du village, se cache un marais bien particulier, méconnu des habitants et pourtant si important... D'environ 30 hectares, le site constitue une zone humide d'un grand intérêt. Composé de milieux tourbeux originaux, ce marais abrite une faune et une flore remarquables.

Le grand marais de Virignin se situe sur la commune du même nom, dans la plaine du Haut-Rhône, en contrebas de la montagne de Parves.

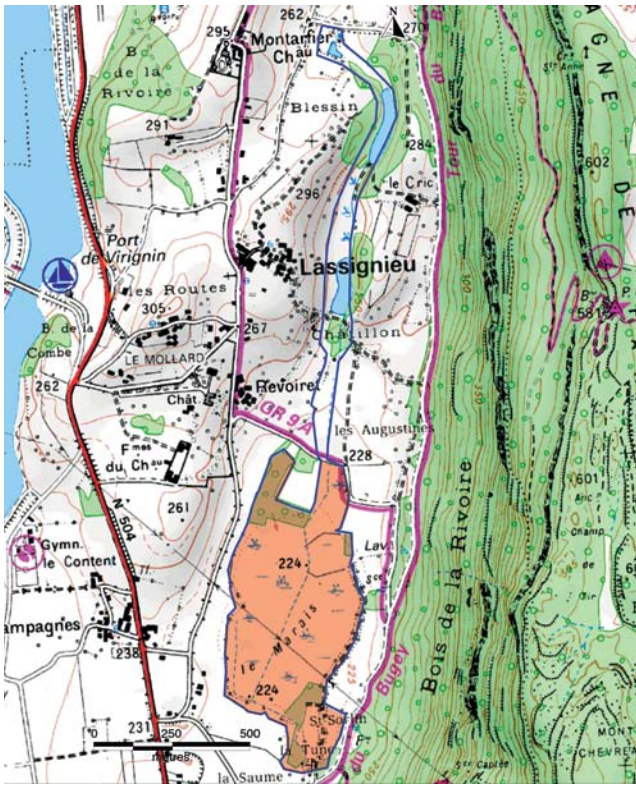

Un marais transformé en patinoire

Si aujourd'hui, ce sont les roseaux qui dominent, il fut un temps où le niveau d'eau associé à un entretien régulier et des hivers rigoureux transformaient le marais en patinoire... Certains anciens du village s'en souviennent encore !

De nombreux services utiles

Réservoir de biodiversité exceptionnelle, le marais de Virignin rend naturellement et gratuitement de nombreux services comme la rétention et l'épuration de l'eau. En agissant telle une éponge, il stocke les eaux en période de fortes pluies puis les restitue progressivement. Les habitations en aval du marais sont ainsi protégées des inondations.

Malheureusement, à l'échelle nationale, ces services rendus gratuitement par les milieux humides ont été largement entamés par la destruction de vastes surfaces (plus de 70% de ces milieux ont disparu en France depuis le début du XXe siècle, par drainage, remblai, etc.).

La libellule déprimée

Une nature exceptionnelle

Une végétation atypique

Une plante particulière occupe le marais. Constitué de fines et longues feuilles rugueuses, armées de crochets et coupantes au toucher, le marisque (ou *Cladium mariscus* en latin) est assez facile à reconnaitre. Localement, il est connu sous le nom de « plante à baïonnette ». D'autres plantes caractéristiques des marais sont présentes sur le site.

Le marisque tire son développement des tiges souterraines appelées rhizomes, lui permettant d'occuper de vastes secteurs.

Une mutitude de milieux aquatiques

Le marais est aussi constitué de milieux remplis d'eau toute l'année : plan d'eau de la pêcherie, petites mares et anciens canaux. Tout le marais en est fréquemment rempli d'eau en automne et en hiver. Tous ces milieux sont propices à la reproduction des libellules, des grenouilles et autres amphibiens. Au total, la biodiversité exceptionnelle du marais a justifié son identification dans plusieurs inventaires : inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunisitique et floristique (ZNIEFF) en 2007, des tourbières de Rhône-Alpes en 2000, des zones humides en 2013...

Le séneçon des marais est une jolie marguerite aux couleurs d'or qui pousse exclusivement dans de tels milieux humides.

Un cochon dans le marais ? Mais non, c'est le râle d'eau qui crie ! Difficile à observer, il vit caché dans les roseaux des étangs, marais et rivières aux eaux peu profondes. On le détecte plus facilement grâce à son cri particulier.

La rainette est un petit amphibien rare, d'à peine 2 cm de long, et qui possède un chant puissant. Elle est présente sur le grand marais de Virignin, mais également sur les autres zones humides alentours, notamment sur les étangs de Lassignieu. Toutes ces populations sont probablement en connexion. Pour sauvegarder l'espèce, il est important de maintenir ce lien entre leurs différents territoires : on parle de corridor écologique.

Entre avril et septembre, de nombreuses demoiselles et libellules aux couleurs variées virevoltent au-dessus du marais. Des demoiselles vous dites ? Oui ce sont de petites et fines libellules qui, quand elles se posent, ferment leurs ailes sur leur abdomen (comme l'agrion de Mercure ci-dessus) à la différence des libellules "vraies" qui au repos ont leurs ailes ouvertes (anax empereur ci-contre).

Une histoire d'hommes

Plan d'eau devant la pêcherie au sud.

Hier, des ressources naturelles indispensables

Jusque dans les années 1980, le marais, dans sa partie nord du moins, était fauché, voire pâturé. La blache (ou foin des marais) exploitée était de médiocre qualité ; le marais ne servait ainsi que d'appoint pour l'alimentation mais pouvait constituer un excellent paillage. Il était régulièrement brûlé (volontairement ou non) environ tout les trois / quatre ans.

Une pêche était pratiquée dans des mares dans la partie sud et dans le plan d'eau de la pêcherie construite au milieu du vingtième siècle. On pouvait également circuler en barque par les fossés et canaux creusés dans le marais.

Une réunion du comité de pilotage en 2015.

Aujourd'hui, des activités de loisirs

Dans les années 80, la construction du canal de dérivation du Rhône de Belley a fortement modifié le niveau d'eau de la nappe. De plus, l'arrêt de la fauche de la blache favorise l'arrivée des brousailles et le marais se referme lentement. Le marais a peu à peu perdu son utilité vivrière et économique, cédant la place à quelques activités de loisirs. La chasse représente sans doute la dernière activité sur le marais. La végétation dense, coupante et le sol recouvert d'eau une grande partie de l'année, limite la fréquentation sur le site. Ainsi les riverains se promènent aux abords du site sans y pénétrer. Néanmoins, la randonnée se pratique en bordure du marais où passent deux sentiers de Grande Randonnée : le sentier « Tour du Bugey » et le GR 9A.

Des acteurs pour un projet

Un marais en évolution

Avec l'abandon des pratiques traditionnelles, les saules (ou vorgines) progressent rapidement. Aujourd'hui environ 1/3 du marais est boisé, et les prairies humides disparaissent peu à peu. Celles situées en périphérie de la cladiaie ont quasiment toutes disparu. Ceci constitue une grave menace pour les espèces remarquables du site qui, pour la plupart, trouvent refuge dans ces milieux : leurs populations se raréfient et certaines ont probablement déjà disparu.

Depuis quelques années, le marais est inondé une partie de l'année ce qui est positif pour maintenir son bon fonctionnement.

Malgré le bon état de conservation du marais, l'équilibre de ces milieux reste fragile, il est donc important pour tous les usagers du site de s'associer pour garantir la bonne qualité des eaux du site.

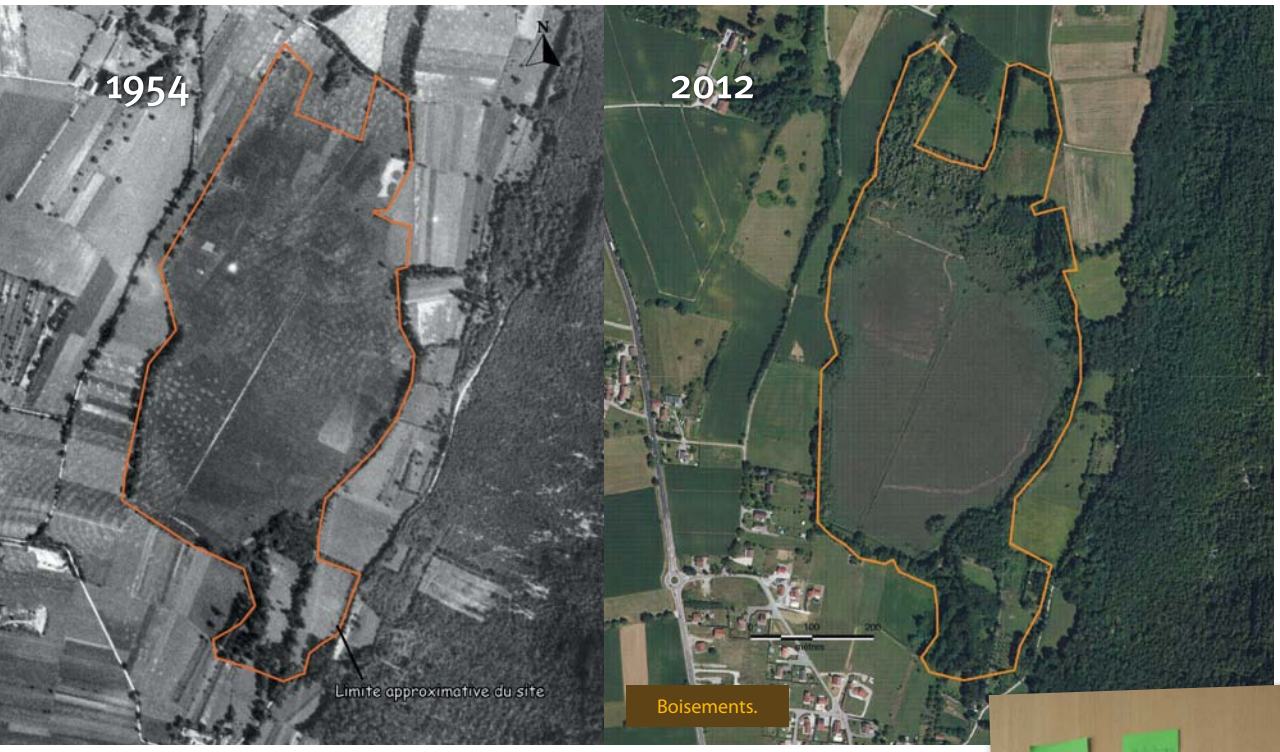

Les photographies illustrent clairement l'évolution de la forêt dans le paysage. En 1954, le marais était encore bien peu embroussaillé : une utilisation humaine et un niveau d'eau plus élevé qu'aujourd'hui peuvent l'expliquer.

Ensemble pour préserver le marais !

En 2005, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (Cen) s'est rapproché de la commune de Virignin, des propriétaires du marais ainsi que des usagers. Des actions de restauration et de gestion sont menées depuis, avec le soutien financier du Département de l'Ain, de la région Rhône-Alpes et de l'Agence de l'eau. En 2015, des échanges réguliers ont permis de définir les attentes de chacun et de co-construire un programme d'actions pour préserver le marais. Un troisième plan de gestion 2016-2025 a ainsi été rédigé, en concertation avec les acteurs locaux réunis en comité de pilotage.

Les acteurs se mettent autour de la table pour définir en commun un projet pour le grand marais.

Le comité de pilotage *est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine nature et culturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le Conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CEN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en œuvre et contrôle leur efficacité.*

Le plan de gestion *est un document qui détaille les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine sur un site donné. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

Un projet, quatre objectifs

Préserver durablement le marais

Assurer un fonctionnement hydrologique optimal du marais

Afin de préserver les services rendus par le marais et conserver une richesse faunistique et floristique spécifique, il faut faire en sorte qu'il y ait de l'eau en quantité suffisante et de bonne qualité, et donc intervenir de façon ponctuelle et localisée sur le marais quand cela est nécessaire.

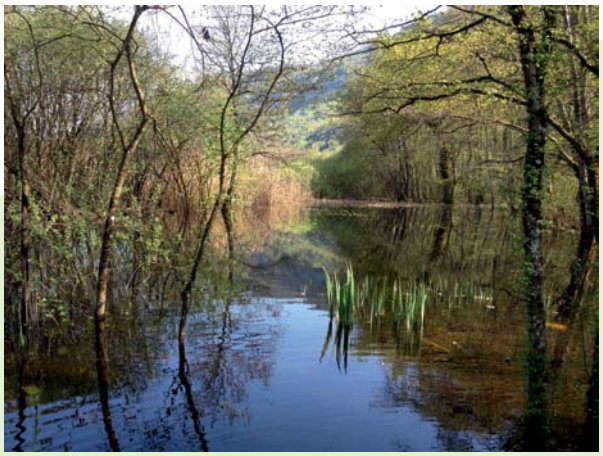

Sud du marais inondé en début de printemps.

Un secteur broyé par un agriculteur local, dans la partie nord-ouest du marais.

Limiter la progression des ligneux au nord du marais

La progression de l'embroussaillement menace la flore locale. Il convient donc de restaurer/ maintenir les conditions écologiques favorables au développement de ces plantes, en favorisant les milieux ouverts tout en conservant une mosaïque d'habitats.

Assurer une qualité écologique des milieux aquatiques

Les milieux aquatiques sont importants pour de nombreuses espèces qui y vivent, s'y reproduisent y trouvent leur alimentation... Le marais de Virignin a une certaine responsabilité pour la rainette arboricole, espèce protégée et à enjeu fort sur le site.

Organiser une découverte respectueuse du marais

La gestion d'un espace naturel prend tout son sens lorsqu'elle est ancrée dans la culture locale. Pour cela, il est essentiel de faire (re)découvrir le marais aux élus et propriétaires, et plus largement aux enfants et aux habitants du village et des environs, afin de partager avec eux les richesses et enjeux de ce remarquable espace de nature, et les tenir informés des actions réalisées.

Œuvre de land'art réalisée par les enfants de l'école du village lors d'une animation réalisée par le Cen en 2015

Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Les suivis scientifiques permettent d'observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore d'exception.

Les actions prévues entre 2016 et 2025

Assurer un fonctionnement hydrologique optimal du marais

- Pérenniser le fonctionnement de l'ouvrage de seuil à l'exutoire du marais ;
- Etudier le possible effet drainant des fossés périphériques et mettre en place des bouchons le cas échéant ;
- Surveiller les niveaux d'eau du marais.

Limiter la progression des ligneux au nord du marais

- Débroussaillage.

Assurer une qualité écologique des milieux aquatiques

- Broyage de la végétation autour des zones en eau si nécessaire ;
- Régulation de la population de ragondin.

Organiser une découverte respectueuse du marais auprès des enfants et habitants du village et de ses environs

- Animations nature auprès des scolaires ;
- Faire découvrir le marais aux élus ;
- Sensibilisation du public lors d'évènements locaux ;
- Conception d'un panneau d'accueil et de découverte.

Plan d'eau de la pêcherie en cours de restauration en août 2015

Plan d'eau de la pêcherie après travaux en avril 2016.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR FAVORISER CE PROJET ?

Contribuer à transmettre cette information.

Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.

Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de site, celui-ci est important et sera écouté.

Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.

Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Le plan de gestion 2016 - 2025 du marais de Virignin est disponible dans son intégralité sur demande.

CEN RHÔNE-ALPES / Antenne Ain
Corine TRENTIN
corine.trentin@espaces-naturels.fr
Tél. 04 74 34 98 64
Château Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN
www.cen-rhonealpes.fr

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Agir ensemble, c'est notre nature !

Les Conservatoires l'espaces naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine naturel. Depuis plus de 25 ans, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes intervient sur le terrain, aux côtés des acteurs locaux. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il facilite l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels.

Conception et mise en forme : Cen Rhône-Alpes
Crédits photos : © Cen Rhône-Alpes, sauf râle d'eau (page 3) P. DALOUS

Programme réalisé en partenariat avec :

MAI 2016

Et grâce au soutien financier de :

* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1er octobre 2016, après avis du Conseil Régional.